



4, Rue des Chevaliers de la Table Ronde

35380 PAIMPONT

☎ : 02 99 07 81 95

E-mail : ecole.035086e@ac-rennes.fr

Site Internet : www.ecole-primaire-paimpont.ac-rennes.fr

Compte-rendu du Conseil d'école du 20 juin 2022 de 18h30 à 20h45

Ont participé :

- Sophie VINGERE, Gwenaëlle BERTRAND et Gladys DEBRAY, enseignantes
- Elodie BIGOT, Mélanie LHERMELIER et Monsieur Cédric HENRY, représentants des parents d'élèves
- Julien BENKEMOUN, adjoint en charge des affaires scolaires
- Agnès COLDEFY, directrice de l'école

Étaient excusé(e)s :

- Céline DROUET, enseignante
- Madame Catherine CANEROT, inspectrice de l'éducation nationale
- Alain LEFEUVRE, maire de Paimpont
- Elise JOSCHT, Amélie LORAND-DABO et Deborah HENTZIEN, représentantes des parents d'élèves

Étaient invitées et présentes :

- Laurence HEUDES et Élodie BRUNET, enseignantes

1/ Bilan 2021/2022

■ Actions pédagogiques de janvier à juillet 2022

Enjeux	Faire grandir tous les élèves en favorisant la confiance en soi, l'esprit d'initiative et la coopération	Développer l'engagement et la sensibilité pour une meilleure connaissance et conscience du monde
Parcours	Culture numérique/Parcours citoyen/ Apprentissages fondamentaux	Culture numérique/Parcours citoyen/ EDD/EAC/Parcours santé
TPS/PS/MS	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontrer, connaître et pratiquer avec Cécile White, auteure et illustratrice de littérature jeunesse (du 24/01/22 au avril 2022) - Exposition collective à la médiathèque de Paimpont en avril - Sortie sensorielle au Lac au Duc sur les énergies (vent et eau) - Ateliers autonomes de manipulation - Rencontres parents/enfants autour des jeux de société 	<ul style="list-style-type: none"> - Festival Takorama (du 01/03/22 au 25/06/22)
GS/CP	<ul style="list-style-type: none"> - Prix des incorruptibles - Ateliers autonomes de manipulation 	<ul style="list-style-type: none"> - Piscine (du 07/03/22 au 30/05/22) - Festival Takorama (du 01/03/22 au 25/06/22)
CE1/CE2	<ul style="list-style-type: none"> - Prix des incorruptibles - Quart d'heure de lecture silencieuse - Ateliers d'entraînements en autonomie (plan de travail) 	<ul style="list-style-type: none"> - École et cinéma - Aire Terrestre Éducative : sorties les 25/03 et 17/06, participation au conseils de la Terre - Permis piéton - Sortie vélo le 1^{er} juillet
CM1/CM2	<ul style="list-style-type: none"> - Séjour avec nuitées à Noirmoutier du 25 au 29 avril 2022 (énergies et vélo) - Exposition du 17 au 30 juin à la médiathèque : « Des belles énergies à Noirmoutier » - Plan de travail personnel - ceintures de compétences PIDAPI - Concours national Eurêkamaths - Quart d'heure de lecture silencieuse - Prix des incorruptibles - Journées d'intégration au collège (28 et 29/03) 	<ul style="list-style-type: none"> - Séjour avec nuitées à Noirmoutier du 25 au 29 avril 2022 (énergies et char à voile) - Exposition du 17 au 30 juin à la médiathèque : « Des belles énergies à Noirmoutier » - École et cinéma - Aire Terrestre Éducative : sorties les 25/03 et 17/06, participation aux conseils de la Terre - Festival Takorama (juin 2022) - Permis vélo (31/05/22) - Sortie vélo le 1^{er} juillet
Ecole	<ul style="list-style-type: none"> - Temps de parole quotidiens - Écriture de textes en autonomie ou en dictée à l'adulte 	<ul style="list-style-type: none"> - Collaborations avec des acteurs du territoire : Foyer Argoat (ADAPEI), Station biologique (Université de Rennes 1) mairie, médiathèque - Gouren (du 12 mai au 23 juin) - Quinzaine de la marche et du vélo (du 24 juin au 5 juillet)
<ul style="list-style-type: none"> - Programme Éco-école (plan d'action sur les énergies à l'école et autres actions EDD) 		

Concernant l'Aire Terrestre éducative, la mare de la Résidence de la Moutte est le reste d'une ancienne zone humide qui a été déplacée d'où la présence d'un sillon qui a été creusé. Son accessibilité sera à discuter avec la commune car la mare risque probablement d'être cernée par les habitations de la prochaine tranche du lotissement.

■ **OCCE : point financier, bilan des actions de la coopérative scolaire, subventions**

Reste à payer	Reste à percevoir
Transport et animation de la sortie de fin d'année des PS/MS et GS/CP Transport Vélo Intervenant Gouren	Subventions mairie : - activités éducatives : 1368€ - sortie avec nuitée : 2280€ Bénéfice des photos de classe : 418,11€ Complément de la subvention de l'amicale pour les activités du 2ème semestre

Bilan des actions de la coopérative

- Cuisine : bénéfices → 55,11 €

- Vente seulement en mai/juin cette année

La recette sert en grande partie à acheter les ingrédients pour la vente mais aussi pour **toutes les autres activités de cuisine** dans l'école.

- Vente des livres « Lire c'est partir » : non reconduit cette année

- Photos de classe : Bénéfices → 418,11€ (année « moyenne » en terme de bénéfice)

- Ventes de galettes (avec la crêperie du Porche) → 826,80€ de bénéfice. Dédié à la sortie scolaire avec nuitées à Noirmoutier

- Vente de chocolats de Noël (boulangerie de Paimpont) → 497,90€ de bénéfice. Dédié à la sortie scolaire avec nuitées à Noirmoutier

Utilisation de la subvention des activités éducatives et de la de la subvention de l'Amicale

- Mairie : 1368€, soit 17€ par élève :

- Amicale : prévu 2849,01€, hors classe de découverte (déjà 1512,32€ de versé)

- OCCE : 800€ (+ achat de petit matériel non listé ici dans des magasins où il n'y a pas de compte mairie : super U, en ligne, ...)

ACTIONS	Prévu	Réglé	A venir
Abonnements, ...			
Abonnement magazine J Coop	34	34	
Abonnement documentaire BtJ	34	34	
Un jour une actu	64	64	
Prix des Incorruptibles CE2/CM1	126,64	126,64	
Prix des Incorruptibles CE1	64,56	64,56	
Prix des Incorruptibles CM2	68,96	68,96	
Prix des Incorruptibles maternelle	68,15	68,15	
Prix des Incorruptibles CP	62,51	62,51	
Adhésion Prix des Incorruptibles	30	30	
Sorties			
Ecole et cinéma CE et CM (39X3X2,5€)	293	237,5	
Cinécole Mat/CP (39X2X2,50€)	165	165	
animation fin d'année PS/MS	250		250
animation fin d'année GS/CP	250		250
Intervenants			
Feuilleton des Incorruptibles	450	450	
Intervention Cécile White	990	990	
Fournitures Cécile White	100	100	
Gouren	490,14		490,14
spectacle La Loggia entre 5 et 8€ x 3 clas	400		annulé
Matériel			
Plantations forêt jardin	167,68	167,68	
matériel piscine	8,87	8,87	
Kit élevage papillons	69,5	69,5	en plus
TOTAL	4187,01		
DEPLACEMENTS (en attente de devis)			
Sortie fin d'année PS/MS	130		130
Sortie fin d'année GS/CP	130		130
Cinéma L'Hermine à Plélan (7 x 110€)	770		
TOTAL	1030		
TOTAL actions 2020/2021	5217,01		
Subvention activités éducatives mairie	1368		
Subvention DAAC	200		
Participation OCCE	800		
Subvention totale amicale	2849,01		

Les élèves de l'école n'ont pas assisté au spectacle proposé par la Loggia alors que d'autres écoles des communes environnantes y étaient. Ce spectacle se déroulait dans la salle de l'Étang Bleu et des élus se sont interrogés à ce propos. Il avait pourtant été pris en compte dans le budget prévisionnel de l'année. L'équipe enseignante s'interroge, à savoir, avons-nous bien reçu l'information ou avons-nous oublié ?

2/ Préparation de la rentrée 2022

■ Direction de l'école, équipe enseignante, organisation pédagogique

Agnès COLDEFY part à la retraite à la fin de l'année scolaire et Céline DROUET anticipant un éventuel déménagement en cours d'année, a obtenu un poste de remplaçante. A la rentrée prochaine, C'est Gladys DEBRAY qui assurera la direction. Deux nouvelles enseignantes arrivent dans l'école, Laurence HEUDES et Élodie BRUNET. Étant présentes au conseil d'école, elles ont pu se présenter.

Sophie Vingere (1/2 temps)	TPS/PS/MS
Laurence Heudes	GS/CP
Gladys Debray, directrice	CE1/CE2
Élodie Brunet (3/4 temps)	CM1/CM2

Nous ne connaissons pas à ce jour, l'enseignant-e qui assurera la décharge de la direction et l'absence pour formation (un jour par semaine + un lundi sur deux). Nous attendons la validation des temps partiels pour connaître le nom des enseignant-e-s qui assureront les éventuels compléments de temps partiels, ainsi que les journées concernées.

■ Effectifs

	Effectifs 2021/2022 au 23/06/2022	Élèves inscrits pour 2022/2023 au 23/06/2022	Effectifs à la rentrée 2022 (à partir des données connues)
CYCLE I	31	29	30
TPS	3	4	6
PS	10	6	6
MS	9	10	8
GS	9	10	10
CYCLE II	34	31	33
CP	11	9	9
CE1	11	11	12
CE2	12	12	12
CYCLE III	14	21	21
CM1	8	12	13
CM2	6	9	8
Total	78	81	84

Les effectifs sont un peu en hausse. Plusieurs familles ont emménagé sur Paimpont et sont venues visiter l'école mais toutes n'ont pas encore réalisé l'inscription de leurs enfants en mairie.

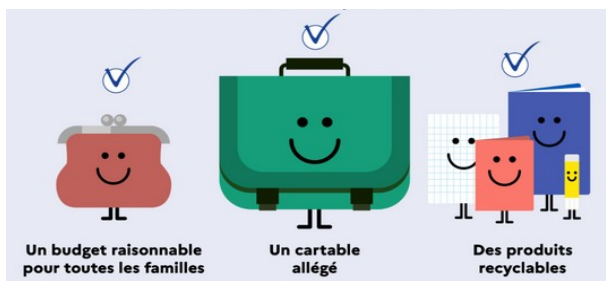
■ Fournitures

La liste des fournitures est présentée en conseil d'école. Aucune observation ni remarque particulières n'ont été formulées. La liste est conforme à la liste nationale et il y a peu de changements d'une année sur l'autre.

Depuis l'an passé, les enseignantes ont acheté des crayons Woody, qui s'effacent avec un chiffon humide sur les ardoises. Ils ont l'avantage de pouvoir se tailler, de ne pas contenir de solvant et de ne pas sécher. Pour éviter les déchets, Il est donc inutile d'acheter des feutres pour ardoises.

Laurence Heudes souhaite que les élèves de CP aient des stylos bleus classiques plutôt que des stylos effaçables par friction.

La liste sera distribuée avant les vacances d'été et sera également accessible sur le site de l'école.



CP	CE	CM
Stylos bleu (pointe moyenne)	Stylos à encre effaçable par friction + recharges : 1 bleu, 1 vert, 1 rouge, 1 noir (pointe moyenne)	
	Crayons à papier	
	Pochette de 12 crayons de couleur	
	Pochette de 12 feutres de couleur (lavables, sans solvant, non toxiques)	
	Gomme	
Règle plate graduée 30 cm , non flexible	Règle transparente Plate graduée 30 cm , non flexible	
	Équerre transparente	
	Compas métal (à partir du CE2)	
	Colle : conditionnement adapté au niveau d'enseignement, non toxique et sans solvant	
	2 trousses : 1 pour le matériel d'écriture et 1 pour le matériel de dessin	
	Chemise à élastiques : 21x29,7cm, cartonnée recyclable	
	Ardoise Veleda (sans feutre !)	
	Paire de ciseaux (scolaires) 12 à 13 cm : bout rond, acier inoxydable	
	Taille-crayons	
1 Porte-vues 21x29,7 cm : 60 vues matière plastique recyclée	2 Porte-vues 21x29,7 cm : 60 vues, matière plastique recyclée	
	1 classeur souple 24x32cm : épaisseur dos de 2cm	
	60 Pochettes transparentes : perforées pour classeur	
	1 feutre surligneur	Pochette de 4 feutres surligneurs
	1 Blouse pour la peinture	
	1 boîte de mouchoirs	

Chaque élève doit avoir son matériel pour travailler.

Dès la rentrée, nous vous demandons de prévoir un stock de colle et de recharges pour les stylos, de vérifier régulièrement l'état des fournitures pour les remplacer si nécessaire.

Avant d'acheter, vérifiez le matériel de l'an passé car s'il est en bon état, il peut encore servir.

Pour chaque niveau d'enseignement, la liste de fournitures scolaires a été arrêtée par ce conseil d'école .

■ Communication

Le 1^{er} septembre, la plaquette actualisée de l'école sera distribuée aux familles en même temps que le dossier de rentrée. Elle est partiellement mise à jour : photos/ adresse mail... Il est rappelé qu'elle doit être conservée toute l'année par les parents car elle contient des informations importantes : contacts, dates de vacances, règles élémentaires, organisation pédagogique, ...

Elle pourra être diffusée en premier lieu sur le site de l'école, dès nous connaissons les noms des enseignant(e)s qui compléteront les temps partiels en CM1/CM2 et en TPS/PS/MS et le jour de décharge pour la direction.

3/ Actions Éducation au Développement Durable (EDD)

■ Actions Éco-école sur les énergies

Le 2 juin dernier, l'éco-comité a réuni les éco-délégués et des enseignantes. A l'ordre du jour, présentation et élaboration d'un plan d'actions sur les énergies. Vous trouverez sur le site de l'école le compte-rendu de la réunion et le plan d'actions :

<https://ecole-primaire-paimpont.ac-rennes.fr/spip.php?article588>

Certaines propositions des élèves impliquent aussi la commune : un pedibus pour les élèves résidant à moins de 2Km de l'école et l'aménagement des voies sécurisées pour les cyclistes. Les élèves écriront aux élus afin de proposer que les différents accès à l'école soient pris en compte pour développer les mobilités douces pour les familles et les écoliers. Julien Benkemoun informe que la commune a déjà programmé un aménagement cycliste de la rue du Roi Arthur pour la fin d'année 2022 ou début 2023.

■ Une aire terrestre éducative à Paimpont

Julien Benkemoun annonce que le projet d'Aire Terrestre Éducative sera discutée en commission Enfance/jeunesse mercredi 22 juin. Entre temps, nous avons reçu l'annonce de la labellisation de notre Aire Terrestre Éducative pour l'année 2022. Ci-dessous le résultat de l'instruction du dossier.

« Éléments positifs : Le projet semble bien engagé et les étapes du projet se mettent en place : modalité participative de définition de la zone par les élèves, articulation ATE/programmes scolaires pertinente. La dynamique semble bien enclenchée.

Pistes d'amélioration : Processus de détermination du site intéressant et participatif. Il faudra poursuivre l'état des lieux et tenter d'impliquer les élus. Le nombre de sorties et de séances en classe mériterait d'être renforcé pour une meilleure dynamique et un effet plus fédérateur. Bon projet, mais qui mériterait d'être davantage soutenu et valorisé. »

Depuis, l'état des lieux a débuté le 10 juin, à l'occasion d'une sortie sur les sites retenus. Des questions ont été posées par les élèves auxquelles il faudra trouver les réponses en interrogeant les futurs partenaires de ce projet et en poursuivant l'étude de ces milieux.



4/ Accueil de loisirs : charte d'utilisation des locaux

La charte proposée sera à retravailler conjointement avec l'école, la mairie et l'Interval. L'accueil de loisirs a débuté à Paimpont au retour des vacances de printemps et l'équipe d'animation a réservé des placards pour son matériel mais n'ai pas encore tout son matériel. La questions se pose quant à l'utilisation du matériel de l'école sur les temps du mercredi. La charte devra le définir.

Un modèle de charte existait au préalable quand les locaux scolaires étaient utilisés par l'école de musique et pour les TAP, elle pourra inspirer la nouvelle charte.

5/ Trouver sa place en tant que parents à l'école de Paimpont

Suite à des interrogations de parents , un rappel a été fait sur les différentes façons de s'impliquer dans la co-éducation à l'école publique Marthe Niel.

Le conseil d'école

- ✓ Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école. Dans ce règlement intérieur figurent les horaires, les règles de vie et de fonctionnement de l'école, ou encore les moyens de communication parents-école, etc.
- ✓ Les représentants des parents sont consultés lors de l'adoption du projet d'école proposé par l'équipe pédagogique.
- ✓ Le conseil d'école donne son avis ou formule des suggestions sur tous les sujets liés au fonctionnement de l'école. Cela comprend la protection et la sécurité des enfants, les mesures d'intégration des enfants handicapés, la prévention des violences et du harcèlement, le budget, etc.
- ✓ Il veille au respect des valeurs et des principes de la République : liberté, égalité, fraternité, laïcité.

Les représentants de parents d'élèves

- ✓ Ils jouent un rôle de relais et de médiateur
- ✓ Ils donnent leur avis et émettent des suggestions sur le fonctionnement de l'école
- ✓ Ils font partie des instances de représentations.
- ✓ Ils sont élus pour une année scolaire.

L'amicale laïque

- ✓ Elle regroupe des parents d'élèves et des adhérents extérieurs qui soutiennent l'école publique Marthe Niel.
- ✓ Elle organise des manifestations dans le but de récolter des fonds pour financer les actions de l'école et ainsi permettre à tous les enfants d'y participer.
- ✓ Les parents peuvent aider à l'organisation et à la réalisation des différentes manifestations.
- ✓ Elle participe à créer du lien entre les parents en organisant des moments de convivialité (pot de rentrée, Halloween, pot de fin d'année)
- ✓ Une assemblée générale a lieu tous les ans et tous les parents d'élèves sont invités.

La coopérative scolaire

- ✓ Adhérente à l'Office Central pour la Coopération à l'École (OCCE), elle regroupe les élèves, les enseignantes et les ATSEM.
- ✓ Elle participe à l'éducation des futurs citoyens en leur permettant de s'impliquer dans la vie de l'école en participant à l'organisation de manifestations et d'actions, en recherchant des financements (vente de gâteaux, livres, crêpes, chocolats, ...).
- ✓ Les parents peuvent confectionner des gâteaux pour la vente.
- ✓ Une participation volontaire des familles est votée en conseil d'école tous les ans. Pour l'année scolaire 2022/2023, son montant recommandé est de 5€.

Mais aussi ...

- ✓ en participant aux différentes actions proposées par les enseignantes : semaine de la maternelle, ateliers jeux de société, semaine des parents en décembre, fête d'automne, ...
 - ✓ en accompagnant les élèves à la piscine pour aider au déshabillage et à l'habillage,
 - ✓ en passant l'agrément piscine pour encadrer les élèves dans l'eau,
 - ✓ en participant à l'encadrement à l'occasion des différentes sorties à la journée (vélo, marche, sorties culturelles, ...) ou avec nuitées (séjours scolaires),
 - ✓ en passant l'agrément vélo pour encadrer les sorties cyclistes à l'extérieur de l'école,
 - ✓ en devenant membre du comité de pilotage pour les actions d'Éducation au Développement Durable (Éco-école, Aire Terrestre Éducative).
-
- ✓ et bien sûr, en suivant le travail de son enfant, en lisant les courriers qui vous sont adressés et en les signant, en participant aux réunions organisées par les enseignantes et en prenant rendez-vous avec l'enseignante de votre enfant ou avec la directrice dès que vous avez un doute ou une question concernant votre enfant ou la vie de l'école.

Un rendez-vous a été organisé d'une part avec un membre de l'amicale et d'autre part avec la directrice pour répondre aux interrogations de ces parents récemment arrivés sur la commune et qui souhaitaient obtenir des éclaircissements sur le fonctionnement de l'école.

Merci à tous pour votre implication en tant que membre du conseil d'école et très bel été à tous.

« J'ai passé de très belles années dans cette école grâce aux élèves, aux enseignantes, à l'implication des parents, aux beaux projets qui nous avons réalisés ensemble et à la belle énergie qui émane de la forêt et la commune de Paimpont. Je tiens à vous remercier également pour cette belle soirée et toutes les attentions qui vous avez eues à l'occasion de la petite fête pour ma retraite. Bonne continuation à tous et au plaisir de vous croiser dans d'autres contextes. » Agnès Coldefy

